

Communiqué de presse
21 septembre 2012

Première opération d'archéologie préventive sous-marine à La Réunion

Une opération d'archéologie préventive sous-marine débute à La Réunion, première du genre en France depuis le vote de la loi sur l'archéologie préventive, en 2001. Ce diagnostic est réalisé, dans le cadre du projet de nouvelle route du littoral, par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) sous le contrôle du Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) du ministère de la Culture et de la Communication et en étroite liaison avec la Préfecture de région et la Direction des affaires culturelle-Océan Indien (DAC-OI).

Une reconnaissance sous-marine

Succédant au sondage terrestre réalisé en janvier 2012 (première opération d'archéologie préventive de l'histoire de La Réunion) par l'Inrap le long du littoral, sur l'aire de repos de La Possession, au nord-ouest de l'île, l'opération sous-marine débute fin septembre..

Dans le cadre de la prescription de l'État (DRASSM), une intervention d'enregistrements de données géophysiques a été réalisée en mer, dans le domaine public maritime, le long de la nouvelle route du littoral entre Saint-Denis et La Possession. Ces enregistrements ont été entrepris au moyen d'un sonar à balayage latéral et d'un magnétomètre. Les données enregistrées ont ensuite fait l'objet d'analyses durant le premier semestre 2012. Sur les fonds marins, 85 anomalies ont été confirmées par le traitement des données ; 36 ont été retenues pour être vérifiées.

Aujourd'hui, l'Inrap s'apprête à effectuer une reconnaissance des anomalies les plus probantes. Il s'agira de déterminer la nature de ces anomalies, mais aussi leur chronologie, et l'état de conservation d'éventuels vestiges archéologiques. Cette nouvelle recherche devrait s'achever le 31 octobre prochain. Une dizaine d'archéologues embarqués à bord du navire des Terres australes et antarctiques françaises, *La Curieuse*, espère mettre au jour des vestiges susceptibles d'apporter de nouvelles informations à l'histoire maritime de La Réunion.

A l'issue de ce diagnostic, un rapport sera remis au printemps 2013 au DRASSM et à la DAC-OI. Cette intervention sous-marine est la première de l'Inrap, elle est mise en œuvre par son nouveau service des activités subaquatiques et sous-marines, créé en juillet 2011.

L'Inrap

Avec plus de 2 000 collaborateurs et chercheurs, l'Inrap est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Établissement public placé sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, il réalise la majorité des diagnostics archéologiques et des fouilles en partenariat avec les aménageurs, soit près de 2 000 chantiers par an, en Métropole et dans les DOM. La création d'un service des activités subaquatiques lui permet désormais d'intervenir dans les lacs, les rivières et en mer, dans le cadre d'opérations archéologiques préventives.

Les missions de l'institut s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique au public.

Le DRASSM

Créé en 1966, le DRASSM est un service à compétence nationale du ministère de la culture et de la communication. Il a pour vocation de gérer le patrimoine archéologique subaquatique et sous-marin et d'appliquer le Code du Patrimoine sur les biens culturels maritimes. Il est compétent sur le domaine public maritime et pour toutes les recherches archéologiques nécessitant le recours à la plongée. Il a été doté en 2012 d'un nouveau navire, l' « André Malraux ».

La DAC-OI

La DAC-OI s'est dotée en 2010 d'un service de l'archéologie chargé de développer la recherche, de mettre en place des opérations de fouilles programmées comme préventives et d'appliquer le Code du Patrimoine. Service référent à la Réunion pour tous les acteurs du patrimoine ou de l'aménagement, il régulièrement appelé à intervenir sur le terrain. Un guide explicatif de l'archéologie et du préventif sont à présent disponibles sur le site internet de la DAC-OI.

Contacts

Mahaut Tyrrell
chargée de communication médias
Inrap, service partenariats et relations médias
01 40 08 80 24 – mahaut.tyrrell@inrap.fr